

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

PAQUES, 13 avril. —
 CHRONIQUE DIOCÉSALE
 ET PROVINCIALE :
 Visites du Jeudi
 saint ; retraites pré-
 paratoires à la com-
 munion pascale ; re-
 cettes de la Propa-
 gation de la Foi dans
 la province de Qué-
 bec ; lettre pastora-
 le de Mgr F.-X.
 Bossé instituant l'a-
 doration réparatrice.
 DES LAMPES DANS LES
 ÉGLISES, lampes du
 sanctuaire. — CIRCUL-
 LAIRE DE LA SACRÉE



SOMMAIRE

CONGRÉGATION DE LA
 PROPAGANDE à tout
 l'épiscopat catholi-
 que. — QUI EST-ELLE ?
 QUELS SONT SES AT-
 TRIBUTS ? traduit de
 l'anglais. — CORRES-
 PONDANCE DE ROME :
 passage du prince
 Léopold à Rome ;
 emprisonnement de
 M. Henry des Houx ;
 le *Popolo* et la spo-
 liation de la Propa-
 gande. — POURQUOI ?
 psaume chrétien. —
 BIBLIOGRAPHIE. — Dé-
 cès de la semaine.

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT
 Une piastre par an payable d'avance,

LE NUMÉRO
2 cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
 MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.

Bureaux : Nos, 6, 8 et 10 rue Saint-Vincent
 MONTREAL,

PRIERES DES QUARANTE HEURES

FÊTES DE LA SEMAINE

DIMANCHE, 13 Avril — Dimanche de Pâques
1^{re} classe, double ; ornements blancs.

Lundi, 14 — De l'Octave, double, 1^{re} classe, ornements blancs.

Mardi, 15 — De l'Octave, double, 1^{re} classe, " "

Mercredi, 16 — De l'Octave, semi-double, ornements blancs.

Jeudi, 17 — De l'Octave, " " "

Vendredi, 18 — De l'Octave, " " "

Samedi, 19 — De l'Octave, " " "

OFFICES EXTRAORDINAIRES

CATHÉDRALE—Dimanche, jour de Pâques, grand'messe pontificale suivie de la bénédiction papale, vêpres pontificales, salut solennel.

SAINTE-CROIX DU MONT, (Sœurs grises).—Jeudi, professions religieuses.

PAQUES.

Voici le jour qu'a fait le Seigneur, le grand jour, le jour de la DÉLIVRANCE !

Dès la première aube du matin, les cloches ont joyeusement annoncé la fête ; ce jour-là nos plus vastes églises sont trop petites pour contenir la foule des fidèles. La religion y a déployé toutes ses pompes ; les autels ont repris leurs magnificences, leurs bouquets de fleurs, leurs reliquaires, leurs chandeliers d'or ; plus de voiles sur les saints, plus rien qui cache les anges adorateurs.

Après le jour du Sabbat, qui avait suivi le jour de la mort du Sauveur, Marie Magdeleine, Marie, mère de Jacques, et de Salomé, mère des fils de Zébédée, qui, en descendant du calvaire, avaient acheté des parfums pour embaumer le corps de Jésus, partirent de Jérusalem, le lendemain, de très bonne heure, et arrivèrent au sépulcre avant le lever du soleil. Elles portaient avec elles les parfums qu'elles avaient préparés... Mais comme elles approchaient du tombeau, elles se dirent l'une à l'autre :

“ Qui nous ôtera la pierre scellée du sépulcre ? ”

Pendant qu'elles parlaient ainsi la terre se mit à trembler fortement : c'était le moment où l'ange du Seigneur, descendu du ciel, renversait la pierre du tombeau.

Cet ange avait le visage plus éclatant que l'éclair, et sa robe avait plus de blancheur que la neige... Les soldats qui gardaient le sépulcre virent cet ange et devinrent comme morts, tant ils avaient été effrayés.

Les femmes, voyant la pierre ôtée, entrèrent dans le monument, et n'y trouvèrent point le corps du Seigneur... Alors Marie Magdeleine se mit à courir, à redescendre à Jérusalem, pour avertir Pierre et Jean et les autres apôtres.

Pierre et Jean sortirent aussitôt de la ville et prirent en grande hâte le chemin du sépulcre ; ils couraient tous les deux ; mais Jean, qui courait plus vite, arriva le premier ; et, s'étant baissé à l'entrée du tombeau, aperçut les linceuls par terre..., mais il attendit que Pierre fût arrivé pour entrer avec lui.

Ils virent bien les linceuls et le suaire qu'on avait mis sur la face du Sauveur. Ils crurent tous les deux, ainsi que les femmes, qu'on avait enlevé le corps ; car ils ne savaient pas alors ce que l'Écriture enseigne : qu'il fallait qu'ils ressuscitât d'entre les morts.

Saisis d'étonnement, ils retournèrent à Jérusalem pour dire aux apôtres ce qu'ils avaient vu. Mais les femmes restaient à l'entrée du monument. Marie Magdeleine pleurait beaucoup en regardant dans le sépulcre vide ; tout à coup, dans ses ombres, elle vit deux anges vêtus de blanc, assis à l'endroit où avait été mis le corps de Jésus ; l'un à la tête et l'autre aux pieds.

Et les anges dirent à Marie Magdeleine : “ Femme, pourquoi pleurez-vous ? ”

Elle répondit : “ On a enlevé le corps de mon Seigneur, et je ne sais où on l’a emporté. ” Au moment où elle disait ces mots, elle vit debout, tout près d’elle, Jésus, et il lui demanda aussi :

“ Femme, pourquoi pleurez-vous ? ”

Jésus n’avait prononcé que ce mot, *Marie!* que déjà elle l’avait reconnu ; et tendant les bras vers lui, elle lui cria : *Rabboni!* c’est-à-dire, *mon maître.*

“ Ne me touchez pas, ajouta le Sauveur ; je ne suis pas encore remonté vers mon Père. Allez vers les disciples, et dites-leur ce que vous avez vu ; dites-leur que je monte vers mon Père, qui est votre père, vers mon Dieu, qui est votre dieu. ”

Magdeleine alla dire aux disciples, qui étaient dans l’affliction, qu’elle avait vu le Seigneur, et leur rapporta tout ce qu’il lui avait dit ; mais ils étaient tellement abattus, qu’ils ne la crurent pas.

Les autres saintes femmes, toujours saisies de frayeur, se tenaient tremblantes près du sépulcre. Les deux anges leurs dirent : Ne craignez point, vous cherchez Jésus de Nazareth, qui a été crucifié ; pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant ? Il n’est point ici, car il est ressuscité. Souvenez-vous de ces paroles : **IL FAUT QUE LE FILS DE L’HOMME SOIT LIVRÉ ENTRE LES MAINS DES PÉCHEURS, QU’IL SOIT CRUCIFIÉ, ET QU’IL RESSUSCITE LE TROISIÈME JOUR ; VENEZ ET VOYEZ.**

Les saintes femmes se souvinrent en effet des paroles de Jésus, et se hâtèrent pour aller porter aux apôtres et aux disciples la grande nouvelle.

Comme elles marchaient vite, louant Dieu au fond de leurs cœurs, Jésus se présenta sur le chemin devant elles et les bénit, en disant :

“ Femmes, ne craignez pas, et allez dire à mes frères qu’ils se rendent en Galilée ; ils me verront là. ”

Lorsqu’elles furent arrivées au cénacle, elles répétèrent aux apôtres ce qu’elles venaient de voir et d’entendre ; mais leurs paroles comme celles de Marie Magdeleine furent traitées de rêveries.

De leur côté, quelques-uns des soldats rapportèrent aux princes des prêtres tout ce qui s’était passé. On leur donna une forte somme d’argent pour leur faire dire au peuple que les disciples du *Nazaréen* étaient venus enlever le corps de leur maître.

Mais malgré ce mensonge, la vérité fut connue : Notre-Seigneur apparut à saint Pierre et aux disciples d’Emmaüs, et saint Thomas lui-même fut convaincu.

Voilà tout l’historique de la grande fête de la résurrection ; il y a dans ce récit, fait par des témoins oculaires, un ton de vérité irrésistible.

Le pape saint Léon regardait la fête de Pâques comme le point capital d’où dépendait l’économie du culte divin et des sacrements

de l'Eglise, parce que la résurrection du Sauveur est le fondement de notre religion et que sans elle notre espérance est vaine.

C'est la pierre brisée du sépulcre qui crie plus haut que tout pour proclamer la divinité du crucifié du Calvaire.

C'est le *passage du tombeau à la vie* qui a fait donner à la fête de la résurrection le nom de *pascha*, qui signifie *passage*.

La PAQUE DES HÉBREUX, c'était le souvenir du *passage* de l'esclavage à la liberté.

La PAQUE DES CHRÉTIENS, c'est le souvenir du *passage* de la mort à la vie, du *passage* des ombres du sépulcre aux joies du ciel, du *passage* de la servitude du péché à la liberté des enfants de Dieu !

Quand les Hébreux eurent traversé la mer au milieu de ses flots divisés et immobiles, quand ils se retrouvèrent sur l'autre rive délivrés de leurs ennemis, saisis d'un saint enthousiasme, ils chantaient au Seigneur des hymnes de délivrance.

Les chrétiens, le jour de Pâques, font entendre des chants pareils. Tout l'office de cette grande solennité respire l'allégresse et l'enthousiasme, l'allégresse et le triomphe.

Après les psaumes, l'Eglise, en ce jour, a encore son hymne de :

O FILII ET FILIÆ !

Nos pères ont composé, pour cette histoire rimée de la résurrection, un air que savent nos enfants et que chanteront nos arrière-neveux..... Oh ! je ne connais pas de cœur si froid qui ne batte mieux, quand tous les fidèles, répondant aux choristes, répètent le refrain ALLELUIA ! ALLELUIA !

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ ET PROVINCIALE.

Les offices de la semaine sainte ont été suivis dans notre ville par un grand concours de fidèles dont le recueillement et la piété montraient combien ils sentaient la grandeur du sacrifice de l'Homme-Dieu, s'immolant sur la croix pour notre salut.

Toute notre population s'est empressée de faire la visite des églises ; de venir s'agenouiller devant les repositaires, superbement ornés, et d'y prier avec le plus grand recueillement.

Combien la foi et la piété sont vives et sincères dans notre pays, et quel consolant spectacle quand on le compare à ce qui se passe dans d'autres pays.

La retraite pour les hommes et les jeunes gens prêchée à l'église Notre-Dame par Mr. l'abbé Levêque S.-S. s'est terminée le dimanche des Rameaux. Le prédicateur a justement félicité ses auditeurs du zèle et de la piété dont ils avaient fait preuve.

— Le même jour s'est terminée aussi la retraite que les RR. PP.

Lacasse et Durocher ont prêché à Sainte-Cunégonde. Deux exercices ont eu lieu tous les jours pendant cette retraite, l'un à 5½ hrs. du matin, l'autre à 7½ hrs. le soir, au milieu d'un grand concours de fidèles. Les communions qui ont suivi la retraite ont été très nombreuses.

—Beaucoup de fidèles se sont joints aux membres de l'Union catholique pour suivre avec eux la retraite préparatoire à la communion pascalle prêchée à l'église du Jésus par le R. P. Hamon.

Les membres qui suivent cette retraite pourront satisfaire au devoir pascal en communiant dimanche matin dans cette église.

—A Sainte-Brigide la retraite pour les hommes et les jeunes gens a commencé aussi le dimanche des Rameaux à 7½ hrs. du soir.

Les paroissiens de Sainte-Brigide ont suivi en grand nombre cette retraite.

—Le vingt-deuxième numéro des Annales de la Propagation de la foi dans la province de Québec vient de paraître. Il indique, comme suit, les sommes perçues l'an passé dans la province pour les fins de l'œuvre :

Québec.....	\$7,838.59
Montréal.....	5,283.95
Trois-Rivières.....	2,022.20
Saint-Hyacinthe.....	1,112.05
Rimouski.....	526.99

Des travaux importants sont exécutés au sanctuaire vénéré de Sainte-Anne de Beaupré. Voici sur ces travaux les détails que nous trouvons dans les journaux de Québec :

“ L'église, allongée, aura deux travées de plus. Deux tours seront élevées de manière à faire la même saillie en dedans et en dehors. Les petites nefs seront allongées de 33 pieds. La nef centrale, qui sera prolongée jusqu'à la grande porte et débarrassée de la tour actuelle, gagnera 56 pieds. La longueur totale de l'église à l'intérieur sera de 200 pieds.

“ Les 3 portes actuelles seront refaites : la grande restera au milieu et les autres prendront place dans les tours. A chaque côté de la grande sera placée une fenêtre pour éclairer le dessous du jubé. Au-dessus de cette grande porte vient une magnifique rosace de 18 pieds de diamètre. L'ornementation de la façade sera complétée par des reliefs monolithes représentant les emblèmes des 3 vertus théologiques. Enfin la statue colossale de la bonne sainte Anne dominera la façade de l'église. C'est le révérend père Pâquay qui dirige les travaux.”

Le *Manitoba* annonce en ces termes la rentrée de Mgr. Taché dans son diocèse ;

“ Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface est enfin de retour dans son diocèse, après une absence de trois mois et quelques jours. Nous avons eu le plaisir, dimanche dernier, de l'entendre nous adresser la parole dans la cathédrale. Si quelque chose peut dédommager ses enfants d'une séparation qui leur a paru trop longue, c'est de constater que Mgr. revient au milieu d'eux avec une santé un peu meilleure qu'à son départ. Puisse cette santé si précieuse se conserver longtemps, pour la gloire de l'église à laquelle il l'a consacrée, et pour le bien de ses enfants, au bonheur desquels il se dévoue constamment. Monseigneur a ramené avec lui un jeune missionnaire, le Rév. Père Magnan de la congrégation des Oblats. On dit que ce missionnaire est destiné à la mission du lac Qu'Appelle.”

LETTRE PASTORALE DE MGR FRANÇOIS-XAVIER BOSSÉ.

PAR LA MISÉRICORDE DIVINE ET LA GRACE DU SAINT SIÈGE, PRÉFET
APOSTOLIQUE DU GOLFE SAINT-LAURENT.

*- Au Clergé séculier et régulier et aux Fidèles de cette Préfecture,
Salut et vœux en Notre-Seigneur.*

Jésus-Christ est de plus en plus méprisé et insulté. On veut, à tout prix, amener chaque famille, chaque nation à lui dire comme les Juifs autrefois: *nolumus hunc regnare super nos*, nous ne voulons pas que Jésus règne sur nous. On attaque le sentiment chrétien par mille outrages, on s'efforce de le flétrir, de l'anéantir.

Ces excès enflamment la colère de Dieu, et méritent de grands châtimens.

Mais l'Eglise catholique se prosterne en esprit d'expiation. Elle imite ses fidèles enfants à s'unir à elle afin de faire, par une réparation universelle, contrepoids au débordement universel.

C'est le but de l'institution des Quarante Heures, établie à Rome il y a trois siècles, et de là dans tous les pays.

Mais la guerre et les insultes au Christ ayant atteint aujourd'hui un degré incroyable, il vient d'être fondé à Rome une société d'Adoration Réparatrice des nations catholiques, société bénie par Léon XIII, qui l'a enrichie de nombreuses indulgences. Cette belle société unit donc les catholiques du monde entier aux Romains dans les prières des Quarante Heures perpétuelles de Rome—élève ainsi vers Dieu, à la même heure des milliers de cœurs suppliants—désarme sa colère et détourne ses châtimens.

Le mercredi étant le jour assigné à l'Amérique du Nord et le vendredi aux pays de missions catholiques, en l'un de ces jours se fera, dans cette Préfecture, chaque semaine autant que possible, l'exercice de la dite Association Réparatrice, que nous établissons par les présentes. Cet exercice se composera de prières et actes de piété, chapelet, chemin de croix, bénédiction du Saint Sacrement etc., etc.

Voici ce qu'on devra observer :

1o. L'un de ces deux jours, on fera une fervente visite d'une demi-heure, dans une église, sacristie ou autre local où se conserve le Saint Sacrement, entre six heures du matin et six heures du soir, dans un esprit d'expiation et de réparation, en union avec le Sacré-Cœur de Jésus, avec les associés du monde entier, surtout ceux de Rome dans l'église où se célèbrent ce jour-là les Quarante-Heures de l'Association Réparatrice.

2o. A cette visite fixée au mercredi ou au vendredi seront jointes confession, communion, avec prières aux intentions du Souverain-Pontife pendant l'action de grâces, œuvres dont on pourra cependant s'acquitter en quelque jour que ce soit de la même semaine. L'indulgence se gagne en accomplissant la dernière de ces conditions. La visite peut se faire privément. Mais il est bien préférable d'en faire un office public, et nous y exhortons les pasteurs qui devront alors s'efforcer de stimuler l'ardeur de leurs fidèles.

3o. Ceux qui veulent gagner ces avantages devront être associés c'est-à-dire donner leur nom à leur Pasteur qui nous le transmettra.

En accomplissant ces conditions faciles, on peut gagner chaque semaine une indulgence plénière, outre beaucoup d'indulgences partielles, toutes applicables aux âmes du Purgatoire.

Notre chef et modèle en cette belle œuvre est Jésus lui-même, Jésus qui s'offre sans cesse comme victime expiatoire. Il nous demande pour associés : qui aura le cœur assez dur pour le refuser ?

Puis, chacun de nous a si souvent et si grièvement outragé Dieu Soyons donc heureux de ce puissant moyen de réparation qui nous est offert.

Enfin, demandons alors, avec plus de confiance que jamais, les secours que réclament nos pressants besoins. Prions les uns pour les autres — avant tout pour notre noble chef et premier pasteur si cruellement persécuté — pour l'Eglise canadienne, qui traverse des jours d'épreuve — pour l'Angleterre et les Etats-Unis, où la religion catholique fait des progrès incroyables — enfin pour les Eglises d'Italie, de France et d'Allemagne, qui souffrent persécution pour la justice.

Oui, Frères bien-aimés, prions souvent et instamment : grands et pressants sont les besoins.

Sera la présente lettre pastorale lue aussitôt que possible aux fidèles de cette Préfecture par leurs pasteurs respectifs.

Donné à Saint-Pierre de la Pointe-aux-Esquimaux, sous notre seing, le sceau de cette Préfecture et le contre-seing de notre secrétaire, ce 25me jour de Février 1884.

F.-X. BOSSÉ,

Préfet Apostolique du Golfe Saint-Laurent.

Par Monseigneur,

JOS. DE CHAMPLAIN, *ptre Vice-Préfet, Secrétaire.*

CIRCULAIRE DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DE LA
PROPAGANDE A L'ÉPISCOPAT CATHOLIQUE.

Illustrissime et révérendissime seigneur,

Votre Seigneurie Illustrissime a connaissance de la sentence, rendue en date du 29 janvier dernier, par la Cour de cassation de Rome, toutes sections réunies, relative à la conversion des biens de la Congrégation de la Propagande.

Selon la teneur de cet arrêt, déjà assez qualifié par l'opinion publique, la Propagande a été traitée comme les autres œuvres ecclésiastiques qui avaient la personnalité juridique, et comprise dans la loi de conversion concernant les dites œuvres conservées dans la province de Rome. (Loi de 1873.)

Votre Seigneurie n'ignore pas combien la nature de l'œuvre de la Propagande, œuvre indubitablement internationale, est différente des autres œuvres, tant au point de vue du caractère de la mission qui lui est confiée, qu'au point de vue des capitaux qui constituent son patrimoine.

L'acte fondamental par lequel Grégoire XV, de sainte mémoire, a créé cette œuvre magnifique, gloire du Saint-Siège et de toute l'Italie, ainsi que les Constitutions pontificales rendues à son profit durant son existence de deux siècles et demi, aussi bien que son maintien à travers les crises les plus violentes de l'Europe, ont prouvé suffisamment au monde que les Souverains-Pontifes ont établi cette institution dans le but exclusif d'en faire l'instrument de l'exercice du saint ministère de l'apostolat, par le moyen de la propagation de la foi sur toute la surface de la terre; à cet effet, ils lui ont conféré les pouvoirs les plus amples et les plus extraordinaires.

Pour lui assurer la pleine liberté dans l'exercice d'un si noble ministère, les Souverains-Pontifes ont été les premiers à lui fournir des moyens pécuniaires, et dans le même but, les fidèles de toutes les nations ont volontairement concouru à augmenter le patrimoine de la Propagande, qui n'était pas destiné à l'avantage d'une seule nation, mais à celui de l'humanité tout entière.

Il est donc notoirement manifeste que l'arrêt dont il est parlé, ne concerne pas les biens d'une institution particulière, mais frappe le capital destiné exclusivement à l'exercice du ministère apostolique du Souverain-Pontife romain pour la conversion des Gentils à la lumière de la Foi et de la Civilisation.

Cet arrêt la frappe, soit en exposant la Propagande au danger de voir périr en tout ou en partie ses biens par suite d'éventualités nullement improbables, soit en subordonnant le paiement de ses rentes à l'arbitraire des partis dominants, c'est-à-dire en l'assujettissant à la plus déplorable incertitude.

Il la frappe surtout parce qu'il lui enlève la libre disposition de

ses capitaux, dont elle a absolument besoin, en raison même du caractère d'initiative qui est inhérent à sa nature, et des fréquentes occasions qui lui imposent le devoir de subvenir aux besoins extraordinaires des diverses missions.

Le Saint-Père, plus qu'affligé par ce nouvel et grave attentat aux droits imprescriptibles de son apostolat, et prévoyant les tristes conséquences qui résulteront de la conversion du patrimoine actuel de la Propagande, déjà aliéné, *lite pendente*, dans sa majeure partie, par le gouvernement italien, sent le devoir d'assurer de la façon la plus convenable l'avenir de cette institution bien méritante.

A cet effet, Sa Sainteté a daigné m'ordonner, pour garantir cet avenir, de déclarer par la présente que dorénavant le siège administratif de la Propagande, pour toutes les donations, legs et offrandes par lesquels la piété des fidèles voudrait bien concourir à ses dépenses continuelles, sera transféré hors de l'Italie.

En vue d'assurer la plus grande commodité commune, il a été décidé d'établir dans les différentes parties du monde divers centres ou procures, où les offrandes pourront être mises à l'abri de tout péril et seront à la libre et pleine disposition de la Sacrée Congrégation pour l'avantage des missions.

Ces procures sont indiquées dans la note ci-jointe que Votre Seigneurie voudra bien porter à la connaissance des fidèles confiés à ses soins, en même temps que la présente circulaire.

Je me réserve de vous envoyer, au besoin, des instructions ultérieures.

Du reste la Sacrée Congrégation nourrit le ferme espoir que le nouveau coup porté à l'Eglise, loin d'affaiblir la piété des catholiques, leur servira de stimulant puissant pour pourvoir, avec une générosité toujours grandissante, aux besoins des missions, besoins qui deviennent de jour en jour plus pressants et plus multipliés.

En attendant, etc.

De la Propagande, 15 mars 1884.

JEAN, cardinal SIMÉONI, préfet.

† D., archevêque de Tyr, secrétaire.

NOTE DE LA PROCURE.

EN EUROPE.—Vienne, à la nonciature apostolique; Munich, id.; Paris, id.; Madrid, id.; Lisbonne, id.; La Haye, chez Mgr Pinternonce apostolique; Belgique, à l'archevêché de Malines; Malte, chez l'agent de la Sacrée Congrégation; Londres, chez l'Em. cardinal archevêque; Dublin, chez l'Em. cardinal archevêque; Constantinople, chez S. Em. le vicaire patriarcal.

EN ASIE.—Bombay, au vicariat apostolique; Calcutta, id.; Madras, id.

EN AMÉRIQUE.—New-York, chez l'Em. cardinal archevêque; San Francisco, chez Mgr. l'archevêque; Québec, id.; Toronto, id.; Rio Janeiro chez S. Exc. Mgr., l'internonce; Buenos-Ayres, chez le délégué apostolique; Quito, chez le délégué apostolique.

EN OCÉANIE.—Sydney, près l'archevêché.

EN AFRIQUE.—Algérie, chez l'Em. cardinal archevêque.

N. B. — Toutes les fois que la distance s'opposera à ce que les fidèles fassent parvenir les sommes aux centres indiqués, ils pourront les adresser à leurs évêques respectifs.

DES LAMPES DANS LES ÉGLISES.—LAMPE DU SANCTUAIRE.

Les lampes (*lampades, lucernæ*) sont des vases où l'on met une mèche et de l'huile pour éclairer. Elles remontent aux premiers jours de l'Eglise. Suspendues à la voûte des temples, ou posées près des murs sur des consoles, elles brûlaient le jour et la nuit, et souvent en très grand nombre, comme un symbole de la foi et de la gloire céleste. Elles avaient des formes diverses, et se fabriquaient en terre cuite, en bronze, en argent, en or, etc. Plusieurs étaient ornées de figures emblématiques, de palmés, de couronnes, de colombes, d'agneaux, de poissons, etc.

La coutume universellement reçue dans l'Eglise, et inviolablement gardée jusqu'à nos jours, est d'alimenter les lampes de nos sanctuaires avec de l'huile. Dans l'ancienne loi, Dieu lui-même avait ordonné aux Israélites d'apporter pour les lampes du tabernacle de l'huile d'olive très pure et claire, *oleum de olivis purissimum et lucidum*. C'est que l'huile, dont les propriétés sont d'éclairer, de nourrir, de fortifier et de guérir, représente par là même très naturellement Jésus-Christ, qui est tout à la fois la lumière, la nourriture, la force et le remède de nos âmes.

L'huile d'olive est préférable à toute autre, à cause de sa pureté et de sa bonté. D'ailleurs, l'olivier, symbole de la paix, figure bien Jésus-Christ, le prince de la paix. Aussi l'Eglise s'en est-elle toujours servie; *et veneranda antiquitas servanda*.

Il doit y avoir au moins une lampe constamment allumée devant l'autel où se conserve le T. S. Sacrement. La Sacrée Congrégation des Rites l'a formellement déclaré le 22 août 1699.

I

PREMIÈRE SIGNIFICATION DE LA LAMPE DU SANCTUAIRE.

En premier lieu, la lumière éclatante de la lampe est le symbole de la divinité présente dans le lieu saint d'une manière toute spéciale. Ce symbole est bien choisi, car, en plusieurs endroits, les pages inspirées de la sainte Ecriture appellent Dieu une lumière et un feu. Celui qui désire s'unir à Dieu par les liens d'une étroite

alliance, doit garder et entretenir la lumière dans son cœur. Disons-nous, tout en marchant dans les ténèbres, que nous avons contracté alliance avec lui, nous sommes coupables de mensonges ; mais, comme l'ajoute le disciple bien aimé : “ Si nous marchons dans la lumière, comme Dieu qui habite dans la lumière, nous lui sommes unis par une véritable alliance, et le sang de Jésus-Christ son Fils nous purifie de tout péché. ”

Pour mieux comprendre comment la lumière de la lampe est la représentation mystérieuse de la Divinité qui nous illumine, considérez ce qui arriva dans le sacrifice d'Abraham.

Abraham, par l'ordre formel de Dieu, prit une vache de trois ans, une chèvre de trois ans et un bélier du même âge ; il les divisa par moitié et mit les deux parties qu'il avait coupées vis-à-vis l'une de l'autre. Or, le soleil s'étant couché, il se forma une obscurité ténébreuse et “ une lampe ardente apparut qui passait à travers de ces animaux divisés. ” En ce moment Dieu contracta alliance avec Abraham, promettant à sa race, après la servitude d'Egypte, la possession d'une terre où couleraient pour ainsi dire, tant l'abondance y serait grande, des ruisseaux de lait et de miel. Cette lampe ardente qui passe à travers des animaux préparés pour le sacrifice, que représente-t-elle autre chose que la personne de Dieu ? En offrant ce sacrifice comme témoignage de sa soumission et de sa fidélité, Abraham désirait, en effet, trouver grâce devant le Seigneur, et obtenir une marque sensible de l'accomplissement de ses promesses. Dieu, de son côté, ne lui fit pas défaut ; il apparaît sous la figure d'une lampe ardente, et consomme ainsi le pacte d'alliance.

Ouvrez les yeux de votre âme, ô enfants de lumière, et lorsque vous apercevrez dans le temple la lueur vacillante de la lampe, rappelez-vous que Dieu habite en ce lieu, qu'il y est présent, bien autrement que dans le sacrifice d'Abraham. Par son essence divine, par sa puissance infinie, il est partout ; mais il réside d'une manière toute spéciale dans le tabernacle, du fond duquel il éclaire il illumine ses adorateurs, comme le dit le Prophète royal : “ Ap-
prochez-vous de lui, et soyez éclairés. ”

Rappelez également à votre esprit le très profond mystère de l'adorable Trinité. Le Père est lumière et origine de toute lumière. Le Fils est lumière de lumière, splendeur de la lumière éternelle, le rayon dont l'éclat émane du Père. Le Saint-Esprit est un feu qui procède de l'un et l'autre en même temps, du rayon et de la source de lumière. Comprenez encore que Dieu est lumière, puisque les anges, qui sont au premier rang parmi ses créatures, sont nommés anges de lumière, et comparés à des flammes ardentes.

(A continuer.)

QUI EST-ELLE? QUELS SONT SES ATTRIBUTS?

Nous sommes heureux de donner à nos lecteurs la traduction d'un article sur la sainte Vierge, paru dans l'*Ave Maria* de Notre-Dame, Indiana.

L'auteur, mademoiselle Françoise Howe a déjà publié plusieurs livres d'un grand mérite, et très appréciés des lecteurs catholiques Américains.

Quae est ista quae progreditur quasi aurora consurgens, pulchra ut luna, electa ut sol, terribilis ut castrorum acies ordinata? (Can. VI. 9.)

Qui est-elle? Quels sont ses attributs? Que ce soit là les points qui attirent notre attention; que ses ennemis s'étendent sur ce qu'elle n'est pas; laissons-leur entièrement leur système favori de négation continuelle, tandis que nous nous occupons à étudier ce que l'on peut affirmer de celle qui fut "la seule colombe, la seule parfaite."

Qui est-elle? L'Eglise nous invite à prêter l'oreille aux paroles que le prédicateur met dans la bouche de la Sagesse, quand il déclare que la Sagesse se louera elle-même. "Je suis la Mère du bel amour et de la crainte et de la sagesse et de la sainte espérance. En moi est toute grâce de la voie et de la vérité; en moi tout espoir de vie et de vertu. (Ecclés. XXIV, 2425)

Ici donc nous avons une réponse à notre question: Celle qui vient comme le lever du matin est la Mère du bel amour, elle est l'aurore brillante, l'aurore du salut, du soleil d'amour et de justice. Elle est Marie, la Mère de Jésus. Mère du bel amour, la Mère de Dieu. Quels sont ses attributs? Brillante comme le soleil est la Mère de la sagesse; belle comme la lune, la Mère de la sainte espérance; et terrible comme une armée rangée en bataille, la Mère de la crainte. Elle vient du désert de ce monde comme une colonne odorante de la fumée des plus exquis parfums, car en elle est la grâce de la voie et de la vérité; et quand celui qui l'a créée reposait dans son tabernacle (Ecclés. XXIV, 12), alors en elle était tout espoir de vie et de vertu. A mesure que nous atteignons ces hauteurs de la contemplation, ne semblons-nous pas respirer une atmosphère plus douce et plus pure; ne nous semble-t-il pas avoir laissé loin au-dessous de nous la fièvre et les miasmes de l'hérésie: ils obscurcissent la vallée de leurs brouillards ténébreux, mais nous avons échappé à leur influence glaçante, ils obscurcissent nos regards même pendant que nous combattons leurs funestes effets. Mais à présent nous sommes bien au-dessus d'eux, nous pouvons nous reposer et contempler la succession merveilleuse de la lumière et de l'ombre qui se jouent sur les côtes verdoyantes des collines et sur les blancs coteaux de neige étincelante; nous pouvons compter et nommer chaque pic de montagne, et, dominant tout, s'avance triomphant le soleil brillant de la Foi.

Par l'effet des ombres, comme celles que produisent ces petits

nuâges floconneux d'un ciel d'été, quelques traits du caractère de Notre-Dame semblent pour un moment cachés aux regards de l'âme, uniquement pour que d'autres puissent être mis plus en relief. Comme les ombres passent et changent et font apparaître ainsi des beautés inattendues, ses enfants aimants, nous trouvons que l'étude de ses perfections nous donnera un emploi presque incessant. Nous cherchons des paroles de louange afin de dire qui elle est et ce qu'elle est, mais les paroles sont faibles et nous font défaut. Nous nous rappelons ces titres affectueux que l'Eglise lui a donnés, et nous ne savons lequel choisir, car chacun exprime quelque trait particulier de son caractère sur lequel nous aimerions spécialement à nous arrêter.

Heureux ces enfants favorisés de l'Eglise dont les accents inspirés se sont fondus dans les invocations de ces Litanies qui nous disent si bien qui est Marie et ce qu'elle est. Oh ! comme ils furent noblement hardis dans leurs louanges de la Mère de Dieu ! Etre sans crainte dans nos louanges à Notre chère Dame c'est un moyen infaillible d'être en accord avec la vraie doctrine.

Chaque invocation des Litanies de Lorette est une mine riche en trésors célestes, mine dans laquelle toute âme peut puiser avec un immense profit pour elle-même. Chaque invocation fournit un beau texte pour un sermon ; et chacune, quand nous la médions, semble surpasser les autres en importance. Les unes nous disent qui elle est, d'autres ce qu'elle est ; et la dernière déclare :—
" Que vous êtes toute belle, qu'il n'y a point de tache en vous, Reine conçue sans la tache originelle, Siège de la Sagesse.

La Sagesse se louera, dit le prédicateur, et ainsi il convient qu'à celle que la Sagesse éternelle a choisi pour trône soient appliquées ces paroles dans lesquelles la Sagesse nous dit ce qu'elle est.

Ceux qui s'adonnent à l'étude doivent avoir pour cette invocation une dévotion particulière, car inutile seraient leurs efforts pour apprendre s'ils ne sont guidés par la Mère de la science, et s'ils veulent que leurs lauriers soient durables ils les doivent déposer aux pieds du trône de la Sagesse.

Sainte Vierge des Vierges. Reine des Vierges. Voilà deux épithètes qui nous fournissent une réponse contre ceux de ses ennemis qui demandent qui elle est. Sans doute les rayons de gloire provenant de l'excessive pureté de Marie éblouissent leurs yeux jusqu'à les aveugler car il en est qui n'ont qu'une idée bien restreinte de cette rare perle des vertus. Ils ne saisissent pas la nécessité de ses aspirations plus élevées, et ajoutent à peine foi à ses manifestations, les plus faibles et les plus ordinaires. Nous parlons d'une façon qui leur est inconnue, cependant ils ne peuvent pas ne pas s'apercevoir qu'il y a un ordre de vertu sur lequel ils ne savent presque rien ; quant à nous-mêmes, nous élevons pour nos propres âmes un rempart inexpugnable de défense contre leurs erreurs. Comme la Tour de David, Marie est le principal rempart de la vraie Jérusalem, elle est l'unique point contre lequel

l'ennemi lance en vain ses bataillons ; elle est une forteresse sûre et infaillible pour les faibles sans défense. Comme le pécheur repentant tourne vers le ciel son regard contrit, et s'écrie : Refuge des Pécheurs, intercédez pour moi, ainsi l'âme tentée peut s'écrier au moment de l'épreuve : Tour de David, priez pour nous.

Marie est la cause de notre joie et la porte du ciel, elle est la porte par laquelle la joie est entrée dans le monde, et comme ce fut par elle que Jésus vint à nous, ainsi il veut que ce soit par elle que nous allions à lui, en sorte qu'elle est vraiment la porte du ciel. Lui enlevons-nous quelque chose quand nous la nommons ainsi ? En aucune façon. Ceux qui disent cela prennent simplement l'un pour l'autre. Ils voient cette barrière céleste si belle dans ses proportions, si parfaite dans chaque ornement, et leurs esprits ne peuvent rien concevoir de plus beau ; le nombre de ses perfections impressionne et oppresse comme l'infini et ils croient que le ciel ne contient rien de plus grand, et ils s'écrient : Cette porte du ciel c'est Jésus ! Oh ! il est la lumière, la joie sans fin des saints ; mais Marie est la voie dans laquelle il faut marcher pour arriver à sa divine présence. Tout le jour mes ennemis m'ont fait des reproches, et ceux qui m'avaient loué m'ont maudit (Ps. C I. 9). Ainsi criait David au Seigneur, et ainsi pourrait faire Marie à l'égard de nous tous. Tout le long du jour mes ennemis m'ont décriée, et vous mes enfants, qui chantez mes louanges, vous déposez contre moi ; mes ennemis attaquent mes prérogatives sacrées, et vous, imitant leur faux dévouement aux intérêts de mon Fils, vous vous joignez à eux dans leurs attaques ; ils nient, et vous, par la prudence outrée de vos réponses, vous me refusez aussi le complément de ce qui m'est dû. Oh ! douce Mère, accordez-moi cette faveur, que toute notre défense pour vous à l'avenir soit toujours en termes d'affirmation ; inspirez notre langage, afin que nous puissions formuler des réponses telles qu'elles soient de véridiques définitions de vos grands privilèges, sans être forcés d'y introduire un seul mot de négation.

Écoutons à présent ce que Marie dit d'elle-même. A un messager céleste, un des sept sans cesse devant le trône de Dieu, Elle affirme sa parfaite et perpétuelle virginité. Combien de personnes oseraient en faire autant ? Elle se proclame la servante du Seigneur, et son Fils nous dit que ceux qui appartiennent à la maison d'un roi sont vêtus de fins habits ; mais elle est la servante du Roi des rois et par conséquent vêtue de la plus belle robe de la grâce. Elle, que toutes les générations appellent bénie, ne laisse pas ses enfants orphelins : ceux qui méritent, par la pureté supérieure de leur vie, les délices de sa présence sont, à chaque génération, favorisés de sa visite, quelques uns, à la vérité, pour leur propre sanctification, d'autres pour qu'ils puissent annoncer ses gloires au monde. Dans chacune de ses visites elle laisse quelque belle déclaration concernant ses glorieuses prérogatives. A Lourdes, comme si elle voulait dire : Le Seigneur m'a possédée

depuis le commencement, elle répond : " Je suis l'Immaculée conception." A l'autel sublime de Gènes, La Guardia, apparaissant dans un chariot traîné par quatre êtres vivants, elle répond d'une manière toute royale : " Je suis la puissante Mère de Dieu et la Reine du ciel.

Pouvons-nous jamais tarir en éloges de Marie ? Jamais ici-bas. Quelques saï its ont écrit des volumes entiers en son honneur, et ont trouvé qu'ils n'avaient fait que commencer ; d'autres ont consacré leur vie entière à la faire aimer du genre humain ; et quand vint la mort, ils pensaient que leurs pieux labeurs étaient à peine commencés, et dans ces quelques paragraphes prétendent-ils avoir expliqué à fond qui est Marie et ce qu'elle est ? Pas du tout ! leur seul but est de donner à quelques-uns une méthode pour méditer sur les perfections de Notre-Dame, qui ne peuvent manquer d'ennoblir tout idéal de vertu et de sainteté et stimuler les efforts vers l'acquisition de la pureté de l'âme et du corps. Aucun catholique ne niera que quand le monde cessa de chanter les louanges de Marie alors abonda bien plus l'iniquité. Ainsi opposons l'éloge de Marie au torrent des vices qui menace d'envahir tout ce qu'il y a de bon ; et tandis que nous chantons en son honneur, rappelons-nous toujours ce que nous dit St. Casimir, que nous la louions autant que nous le voudrions, nous resterons toujours en deçà de ce qu'elle mérite.

FRANCIS R. HOWE.

Traduit de l'anglais.

CORRESPONDANCE DE ROME.

20 mars 84.

Le récent passage du prince Louis de Bavière et de la princesse Giselle à Rome a beaucoup préoccupé la presse libérale d'Italie et de l'extérieur. Les commentaires les plus étendus et les plus exagérés font en ce moment le tour de l'Europe, montrant ainsi jusqu'à l'évidence combien est grande la vitalité de cette question romaine que les libéraux feignent de considérer comme résolue et terminée à tout jamais.

Je ne puis vous dire d'une manière certaine si le prince de Bavière a demandé une audience au Saint-Père ou si cette audience lui a été refusée. Mais ce dont je suis certain c'est que cet incident affecte beaucoup les hommes de la Consulta, car il déjoue les plans de Mr. Mancini.

Tous les efforts de ce ministre tendent, en effet, à prouver que la question romaine est résolue, que le Pape et le roi d'Italie peuvent parfaitement vivre ensemble, et que Rome est assez grande pour contenir ces deux puissances.

Or l'absence de visite des princes au Vatican vient donner un

cruel démenti à cette thèse et montre à tous que c'est la position critique du Pape qui l'empêche de recevoir les visites des princes catholiques. Un souverain, privé de la liberté la plus élémentaire, dépouillé, par la force, de son territoire, prisonnier dans son palais, ne peut recevoir la visite d'autres souverains sans avoir l'air de renoncer à ses revendications et d'accepter le fait accompli.

Contre ce fait, vous le savez, le Saint-Père protestera toujours, et toute occasion lui sera bonne pour ses protestations.

Le gouvernement italien semble prendre à tâche de multiplier les offenses contre le Saint-Père.

M. Henry des Houx, condamné pour un délit de presse, pour avoir écrit ce que dit journellement et publiquement le Pape, vient de se constituer prisonnier. Il est soumis au régime des individus accusés des pires méfaits. Sa cellule est sans fenêtre, rien qu'un soupirail, laissant passer une faible lumière; on lui refuse du papier et une plume; il ne peut recevoir ses amis que pendant une demi-heure, deux fois par semaine et à travers un double grillage.

Ce traitement, si contraire à celui auquel sont soumis, dans tous les pays, les condamnés pour délit de presse, ne peut s'expliquer que parce que Mr. des Houx est un écrivain catholique, et parce qu'il a consacré son journal à la défense de la grande cause de la Papauté. On a ainsi l'explication de ces rigueurs excessives; elles n'atteindront certainement pas leur but si elles se proposent de décourager les écrivains catholiques. Les félicitations qui, de tous les pays, sont adressées au directeur du *Journal de Rome* devraient cependant convaincre le gouvernement italien du courage et de l'inflexible ténacité de ses adversaires.

Ce pauvre gouvernement italien; le voilà bien empêtré par l'arrêt de la Cour de cassation. Les organes les plus sérieux et les plus officieux de la presse européenne viennent, à tour de rôle, le morigéner et lui adresser de sérieuses protestations.

Après le *Fremdenblatt* de Vienne, voici le *Pester Lloyd*, organe officieux du ministère hongrois, qui proteste à son tour au nom de ces millions de catholiques décidés à sauvegarder ce capital de la civilisation chrétienne que leurs propres derniers ont contribué à fonder.

Aussi voit-on déjà le principal organe du ministère italien, le *Popolo romano*, plaider les circonstances atténuantes: "Sans doute, dit-il, il aurait mieux valu qu'une telle question ne fût pas soulevée. Mais le ministère n'est responsable ni d'une situation qu'il n'a pas créée, ni de ses conséquences." Et plus loin il ajoute que "l'arrêt de la Cour de cassation comporte des tempéraments, et que le dernier mot de la question est loin d'être dit."

Ces tempéraments seront—ou l'aveu du *Popolo* ne signifie rien—en raison directe des exigences des gouvernements. C'est donc—pour me servir des expressions même du *Popolo*—aux gouvernements étrangers qu'appartient le dernier mot sur cette question

La Papauté, ce pouvoir sans territoire, sans armée, sans force matérielle, aurait-elle l'honneur de prouver qu'encore au dix-neuvième siècle *le droit prime la force* ? Je l'espère ; car la Papauté est le gouvernement de celui qui est sur la terre le Vicaire de Jésus-Christ.

Je vous envoie l'importante circulaire que la Propagande vient d'adresser à tout l'épiscopat catholique.

POURQUOI ?

PSAUME CHRÉTIEN.

I.

Pourquoi, ô mon Dieu, les petits enfants meurent-ils dans les bras et sous les yeux de leurs mères ?...

Ils sont là, joyeux, sautillant, jouant, courant, ces beaux petits êtres, dont les mères semblent n'avoir pas assez d'yeux pour les bien voir.

Leurs cheveux d'or ou d'ébène flottent tout bouclés au vent, leurs voix d'anges, si harmonieuses à nos oreilles, se font entendre.

Ils se tiennent tous par la main, ils chantent et dansent en chœur un gai rondeau.

Puis éclate le rire, ce rire frais, argentin, roulant, précipité, qui nous va droit au cœur et le réjouit.

Les grands arbres de nos parcs abritent sous leur feuillage ces belles têtes contre les ardeurs du soleil.

On les voit passer et repasser en poussant des cris de joie devant des massifs de fleurs, leurs amies et leur image.

Le matin et le soir, à genoux devant leur petite couche—ce nid que nous leur faisons si doux—ils vous adressent, Seigneur, les prières que nous leur avons apprises et que nous tenons de nos mères.

Ils louent votre saint nom dans toute l'ingénuité et la candeur de leur âme.

Il ne monte pas de la terre vers votre trône, ô mon Dieu, d'accents plus purs que ces louanges enfantines.

Qu'ils sont beaux ainsi ! Qu'on aime à les voir et que de consolations leur avenir nous promet !

Leur avenir !.....

II.

Est-il un roi assez riche pour acheter et payer à une tendre mère son petit enfant ?

Quel homme assez fort, quel animal assez terrible, pourrait séparer de la mère l'enfant qu'elle étroit dans ses bras et serre sur son cœur ?

Que de fois en contemplant le mien me suis-je dit—Oui, petit

être bien-aimé, je disputerais ta vie à un lion même, s'il s'approchait de ton berceau ?

III

Et la mort ?

Ah ! ciel ! je n'avais pas songé à la mort.....

Et la mort est venue, et je n'ai pu lui disputer mon bien, mon sang, la vie de ma vie... Elle me l'a enlevé.....

Mon Dieu ! mon Dieu !

Oui, Seigneur, j'ai vu languir et se consumer peu à peu ce petit ange de la terre, tout mon cœur.

Cette tendre fleur s'est penchée sur sa tige, restituant à l'aurore sa rosée et à la nature son premier souffle de vie.

Ces yeux si beaux et si purs se sont voilés et éteints sous les efforts d'un mal inexorable.

Aucune science, aucun soin, aucun amour—pas même le mien—n'ont pu en triompher...

Sur votre ordre, Seigneur, mon enfant a quitté ce monde... Je n'ai plus d'enfant...

Et me voici, mon bon Maître, au pied de votre croix !

O la plus désolée des mères, Vierge Marie, le même glaive qui transperça votre âme vient de pénétrer dans mon cœur et de me clouer à la croix de votre divin Fils.

Seigneur, maître de la vie et de la mort, que votre volonté soit faite et non la mienne !

Mais consolez-moi, mon Dieu, et soutenez-moi : " Au ciel on se reconnaît." Quand donc, pauvre mère, reverrai-je mon fils ? Hâtez-vous ! O mon Dieu, pourquoi les petits enfants meurent-ils dans les bras et sous les yeux de leurs mères ?

Almanach du Pèlerin.

BIBLIOGRAPHIE.

La société de Saint-Vincent-de-Paul, cette société qui a servi d'origine à presque toutes les œuvres de charité de notre temps, a eu des fêtes universelles pour célébrer ses noces d'or.

A Montréal, les conférences ont fêté avec une grande pompe ce cinquantième anniversaire. C'est pour en perpétuer le souvenir qu'une brochure, *Les noces d'or de la société de Saint-Vincent de-Paul à Montréal*, vient d'être publiée.

Elle raconte la célébration du *triduum* dans les diverses conférences, la séance de clôture au Cabinet de Lecture Paroissial ; donne l'état des 19 conférences de notre ville et contient les rapports de MM. Bellemare et Joseph Desrosiers. Ce dernier travail a été inséré en son entier dans la *Semaine religieuse* ; nos lecteurs en ont, certainement, apprécié toute la valeur.

Quant au rapport de Mr. Bellemare, *Les œuvres de charité à Montréal depuis l'établissement de la colonie jusqu'à l'organisation de la société de Saint-Vincent-de-Paul*, c'est l'historique très complet et très intéressant de toutes les bonnes œuvres, de toutes les charités répandues dans le pays par les prédécesseurs des membres de la société Saint-Vincent-de-Paul.

Nous engageons bien vivement nos lecteurs à lire le travail de Mr. Bellemare, ils seront édifiés par la charité de leurs ancêtres, et voudront, nous en sommes certain, suivre un si noble exemple.

* * *
Parmi les nombreux almanachs que l'année nouvelle a fait naître, nous devons signaler *l'Almanach du Pèlerin* que publie le *Pèlerin*, ce journal fondé pour combattre les mauvaises doctrines et défendre notre sainte mère, l'Eglise. Comme nos lecteurs le savent, le *Pèlerin* accomplit vaillamment et avec un grand succès sa tâche honorable, et son almanach est répandu à un très grand nombre d'exemplaires en France et dans notre pays.

Sa lecture est fort attrayante, on y trouve une revue des faits principaux de 1883, une critique juste et sanglante des actes du gouvernement français, le récit du pèlerinage à Jérusalem et à Rome, *Ce que c'est qu'un Curé*, par Louis-Veuillot, et des articles signés de noms aimés du public.

De nombreuses illustrations accompagnent le texte, et plusieurs caricatures flagellent les principaux méfaits du gouvernement républicain en 1883.

* * *
L'imprimerie Saint-Augustin de Bruges, Belgique, vient de nous adresser un petit opuscule: *La communion des fidèles pendant la Messe*.

C'est un mémoire présenté au Congrès eucharistique de Liège par le R. P. Dom Gérard Van Caloen O. S. B. L'auteur résume lui-même ainsi son travail: "La communion des fidèles doit, selon le désir manifesté de l'Eglise, selon toute la tradition, se donner pendant le Saint-Sacrifice, et non en dehors de celui-ci; cependant, pour des raisons légitimes; elle peut être distribuée et l'a été de tout temps à d'autres moments."

Le R. P. Dom G. Van Caloen n'a pas eu pour but d'entrer dans le côté pratique de la question, il a voulu rester dans la pure théorie, car il sait combien de raisons militent, de nos jours, en faveur d'une pratique contraire.

Tel qu'il est cet opuscule mérite d'être lu et médité dans toutes les familles.

AVIS.

Nous prions nos abonnés qui ont changé de logement ou qui vont en changer de vouloir bien nous envoyer au plus tôt leur nouvelle adresse, afin que nous puissions leur faire parvenir régulièrement la *Semaine religieuse*,

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

Magloire Arcouette.—Patrick Jos. Whelan.—Philomène Mercier, épouse de J. B. Charland.—Mary Ryan, épouse de Michae. Cantwell.—Cordélia Girard, épouse de George Alphonse Armand dit Chartrand.—Thomas Kindlan.—Honorah Delhaunty, épouse de Patrick Ellis.—Marie Bleau.—Héloïse Gauvreau, épouse de Jos. Lavoie.—Lumina Bergeron, épouse de Moïse Brisson.—John Madigan.—Edesse Toupin, épouse de J. Bte Moreau.—John Shimmings.—Victor Bissonnet.—F. X. Picard.—Marguerite Chagnon, veuve de Nicolas Jacques.—André Roch.—Henriette Deschesnes.—Mary Higgins, veuve de Hugh Smith.—Adolphe Tessier.—Jos. Hogue.—Hormisdas Brunet.

EGLISE DE LONGUEIL.—A la dernière réunion des Syndics préposés à l'érection de la nouvelle église, il a été résolu de faire préparer les plans par MM. Perrault et Mesnard, architectes. Des soumissions seront demandées le plus tôt possible.

A MM. LES CURES.

LES PENTURES A RESSORT DE CIERS

Sont faites d'après un nouveau système; la plus grande force étant produite quand la porte est fermée; ne faisant pas de bruit, très durables; sont bien exactement l'Article requis pour Portes d'Eglises ou autres édifices publics.

Références permises: MM. les curés de Saint-Patrick, Oka, Sorel, Sainte-Julie de Summerset, Saint-Guillaume d'Upton, Saint-Barthélemy, Saint-Athanase; le Grand Séminaire, le

Maître de Poste de Montréal et nombre d'autres. En vente à Montréal chez le seul agent,

L. J. A. SURVEYER

188 RUE NOTRE-DAME, (En face du Palais de Justice.)

LE GRAND VATEL

RESTAURANT

26 RUE SAINT-JACQUES 26

REPAS A TOUTE HEURE.

Cet établissement est fréquenté par l'élite de la société; par les membres du Clergé que leurs affaires appellent à la ville; par la magistrature, les professions libérales et le haut commerce.

SERVICE PROMPT ET POLI.

JOSEPH RIENDEAU, Propriétaire.

PERRAULT & MESNARD,

ARCHITECTES.

93, 99 Rue Saint-François-Xavier, 93, 99

Boîte 1414, P. O.

MONTRÉAL.

GRANDE FONDERIE DE CLOCHES



BURDIN Aîné

Rue de Condé, 28
LYON, FRANCE.

Représentée à Montréal par M. B. Beullac, 229 Notre-Dame

LAVOIE & BEAULIEU

ATELIER DE

Peinture décorative, Sculpture, Dorure, Etc.

Ecussons, Tableaux, Travaux artistiques.

MM. LAVOIE ET BEAULIEU sont en état d'exécuter toute espèce de travaux artistiques de Decorations d'Eglises, de Chapelles, Statues, Bannières religieuses, Drapeaux, Etc., avec soin, et dont ils garantissent entière satisfaction.

PLANS pour décoration intérieure d'Eglise, Chapelle, Autel, Chaire, Etc.

Ils fabriquent à des prix qui défient toute concurrence, les Autels, Chaires d'Eglise et tous autres objets consacrés au culte divin. Ils ont en main des modèles de décoration exécutés par les plus célèbres Artistes Européens, et se chargent de toutes espèces d'imitations de Bois, Marbre, Peinture, Etc.

On peut faire exécuter ces divers ouvrages dans n'importe quelle partie du Canada et des Etat-Unis, en s'adressant à :

O.M. LAVOIE-D A. BEAULIEU,
231 NOTRE-DAME CENTRE 231

MONTREAL.

GABOURY & GADIEUX

ENTREPRENEURS ; d'Eglises, Couvents, résidences, à la Campagne et à la Ville.

REPARATIONS Exécutées à bref délai à **PRIX MODÉRÉS.**

137 ET 139 RUE VISITATION 137 ET 139
MONTREAL.

QUATRE PREMIERS PRIX A L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC.

POUR IMPRIMERIE ET RELIURE

DE

EUSEBE SENECAI & FILS

No. 10, Rue Saint-Vincent Montréal

On exécute à cet établissement toute espèce d'ouvrages, tels que :

LIVRES, JOURNAUX, REVUES PERIODIQUES, MUSIQUE,
PAMPHLETS, PROSPECTUS, CIRCULAIRES, BLANCS D'ASSURANCES,
PETITES AFFICHES, BLANCS DE BANQUE, BLANCS DE COUR.
BLANCS DE REÇUS, FACTUMS, PLACARDS, ETC.
BILLETS DE CHARGEMENTS, CATALOGUES D'AFFAIRES
CARTES DE VISITES, LETTRES FUNÉRAIRES.

LE TOUT EXÉCUTÉ AVEC ÉLÉGANCE ET PROMPTITUDE.

A des Prix très-réduits.

25 Cts

Employez les

Pilules de **McGALE**

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A vendre partout.

LANTHIER & Cie.

271, rue Notre-Dame

Notre maison, comme les années précédentes, possède l'assortiment le plus complet de Chapeaux Anglais, Français et Américains de tous genres et de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants. Pardessus imperméables de toutes descriptions. Parapluies des célèbres maisons de Martin, Sangster, etc. — Le département des Messieurs du Clergé est une de nos spécialités. Chapeaux de soie Romain et ordinaire, feutre dur et mou. Pardessus et Manteaux en Tweed et Cachemire noir. — Les prix varient selon la qualité de l'article.

POUR AVOIR DE

Bonnes Photographies

A BON MARCHÉ

Visitez l'établissement de

H. LARIN

18 — RUE SAINT-LAURENT — 18

M. A. BAYARD, artiste au crayon, avantageusement connu, invite le clergé et le public à visiter son atelier et garantit la ressemblance parfaite de ses portraits au crayon d'après photographies.

111, rue Saint-Laurent

Coin de la rue Laguchetière
MONTREAL.

ARCAND FRERES

Marchands de Nouveautés

MAGASIN A UN SEUL PRIX

Spécialité pour les Manteaux de Dames
et Habillements de Messieurs.

W. ARCAND, Tailleur.

LOUIS MONETTE

BOUCHER

EN GROS ET EN DETAIL

Fournisseur de plusieurs communautés
religieuses de cette ville

Marché Sainte-Anne, Etal 13 et 14

MONTREAL

Roast-beef, Steaks, Veau, Mouton, Langou
et viandes salées au goût des acheteurs.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées
avec soin. Première qualité de drogues
et matières chimiques.

LUCIEN BENOIT

ENTREPRENEUR

d'autel, chaires, Chemins de Croix,
sculptures, dorures et peintures et
tous objets servant surtout au
décor d'église et au besoin
du culte.

No 302½ Rue Amherst

Résidence privée

No 351 Rue Amherst

MONTREAL.

MENEELY BELL COMPANY

A TROY; ETAT DE NEW-YORK.

Spécialité de CLOCHES et de CARILLONS

POUR LES EGLISES

FABRIQUE GARANTIE

Catalogue illustré envoyé sur demande, gratis.

Addresser : **CLINTON H. MENEELY BELL COMPANY,**

Troy N.-Y. U.S. A.

J. B. RICHER

MARCHAND

D'ÉPICERIES, LIQUEURS, ETC.,

BEURRE, THE,

VINS, BIERRE ET PORTER

UNE SPÉCIALITÉ

Coin des rues Lagachetière

— ET —

ST-CHARLES BORROMÉE.